



ABEILLE ASSET MANAGEMENT

OFI INVEST PERFORMANCE (ex-Aviva Performance)

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2022

■ Sommaire

1. Informations concernant les placements et la gestion	3
2. Rapport d'activité.....	9
3. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	14
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	16
5. Comptes annuels	19
5.1 Bilan.....	20
5.2 Hors-bilan	22
5.3 Compte de résultat.....	23
5.4 Annexes.....	24
6. Inventaire.....	35

Société de gestion	ABEILLE ASSET MANAGEMENT 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG & AUTRES Représenté par Monsieur David KOESTNER 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie
Commercialisateurs	ABEILLE VIE ABEILLE EPARGNE RETRAITE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution : le Directoire de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP vise à rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, une performance au moyen d'une gestion active de l'allocation entre les marchés et classes d'actifs, via une exposition aux marchés de taux et/ou aux marchés actions de toutes zones géographiques en se comparant à l'indice composite 40% EURO STOXX® + 10 % MSCI World Ex EMU + 50% JPM EMU.

Indicateur de référence : Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.

Toutefois à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 40% EURO STOXX® : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited ;
- 10% MSCI World Ex EMU : Cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés hors celle de la zone euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 50% JPM EMU : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

Le FCP est géré de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de l'actif net sur les marchés d'actions et/ou de taux français ou étrangers :

- Entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés français ou étrangers;
- Entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créances ou instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé aux marchés des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Le FCP pourra être exposé au risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant sur-pondera ou sous-pondera chacun des secteurs;
- puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;
- respect de la fourchette de sensibilité du FCP, comprise entre 0 et +8.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés d'actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital.

L'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant les dérivés.

L'investissement pourra être également être réalisé entre 0% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en oeuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques, dont des pays émergents dans la limite de 10% l'actif net, et seront libellés en toutes devises.

Les titres détenus relèveront de toutes tailles de capitalisations dont de petites capitalisations dans la limite de 10% de l'actif net.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe,
- obligations à taux variable,
- obligations indexées sur l'inflation,
- obligations callables,
- obligations puttables,
- obligations souveraines,
- obligations high yield,
- titres de créance négociables,

- EMTN non structurés,
- titres participatifs,
- titres subordonnés,
- bons du trésor.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques, et dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Ces titres pourront être libellés en toutes devises.

Les titres pourront relever de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> **Actions et parts d'OPC**

Le FCP pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change

- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - EMTN Structurés
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables

• Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risque accessoire :**Risques liés aux pays émergents**

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque lié à l'investissement dans des petites capitalisations

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs.

Le FCP est destiné notamment à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Ce FCP s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux de toutes zones) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

Durée de placement recommandée : supérieure à deux ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts/actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine "Regulation S" dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Compte tenu des dispositions des règlements (UE) N° 833/2014 et N° 2022/398 la souscription des parts de ce FCP est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un Etat membre de l'Union européenne

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC.

En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Abeille Asset Management - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. www.ofi-invest-am.com
- Date d'agrément par l'AMF : 12 mai 1992.
- Date de création du Fonds : 12 mai 1992.

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Depuis le deuxième semestre de l'année 2021, le contexte macroéconomique est marqué par des phénomènes de marché inédits. Après avoir disparu pendant des années, l'inflation est aujourd'hui plus que jamais de retour et demeure comme l'inquiétude principale des épargnants qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder. La reprise de l'économie post Covid combiné à la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, a fait bondir violemment les chiffres d'inflation. En effet, les différents indices continuent de surprendre à la hausse. En Zone Euro, les prix à la consommation ont augmenté au mois de septembre de 10% sur un an, battant un nouveau record depuis la publication de l'indicateur en janvier 1997. De l'autre côté de l'Atlantique, la hausse des prix est elle aussi soutenue. L'inflation a dépassé les attentes en septembre aux Etats-Unis, avec une augmentation de 8,2% sur un an glissant.

L'inflation ne semble toujours pas maîtrisée à ce stade et la balance des risques reste orientée à la hausse sur cette fin d'année 2022. En conséquence, les Banques Centrales sont pressées d'agir, pour éviter que cette hausse des prix s'installe de manière durable. Ainsi, les durcissements monétaires se sont généralisés à travers le monde et l'exercice des différents banquiers centraux se complexifie. Ils ont réaffirmé, sur la fin de l'été, leur volonté de lutter coûte que coûte contre l'inflation et ont, par conséquent, accéléré la hausse des taux directeurs. L'année 2022 marque donc un tournant majeur dans les orientations des politiques monétaires mondiales : la Fed a procédé à une nouvelle hausse de ses taux directeurs en septembre, dont la fourchette se situe désormais entre 3% et 3,25%. De son côté, la BCE a elle aussi commencé à normaliser sa politique monétaire, avec plusieurs hausses sur l'été 2020 et devrait continuer son tour de vis monétaire dans les prochains mois. Le taux sur les dépôts bancaires à la BCE, qui est l'un des trois taux directeurs de référence, se situe actuellement à 0,75 %.

Pour finir, depuis plusieurs semaines, une rhétorique de récession s'est progressivement installée dans les différents discours économiques. En Zone Euro, l'activité devrait buter sur les problématiques d'approvisionnement en gaz cet hiver, la guerre en Ukraine ayant amené une disruption importante de l'accès à l'énergie. La question de l'indépendance énergétique est plus que jamais en centre des débats à l'approche de la période hivernale.

Cette période est bien particulière, les performances de nombreuses classes d'actifs étant orientées à la baisse et l'allocation jouant un rôle plutôt modeste dans le rendement des différents portefeuilles. Les marchés obligataires sont particulièrement touchés par le contexte actuel. On constate, sur le premier semestre de 2022, des moins-values inédites sur les différents segments de taux et de crédit. L'indice Bloomberg Global Aggregate, représentatif des obligations mondiales, cède plus de 20% sur 1 an glissant.

Dans le même temps, les actions continuent aussi de s'ajuster, confirmant la corrélation inhabituelle à la baisse des marchés actions et obligataires. Le CAC 40 perd 11,6% sur un an et l'indice représentant les actions mondiales, le MSCI World, perd lui plus de 21%.

LA POLITIQUE DE GESTION

La politique d'allocation

Sur le dernier trimestre 2021, nous avons réduit notre surexposition actions et maintenu une sous-sensibilité obligataire, la croissance économique étant toujours robuste mais avec des pressions inflationnistes augmentant tout en semblant maîtrisables à ce stade. La surexposition s'est effectuée sur le marché américain. Concernant les diversifications, nous avons clôturé nos positions sur les semi-conducteurs et les actions de qualité ainsi que sur le secteur de l'énergie. La position sur le spread italien a aussi été soldée. Nous avons maintenu notre position de surperformance des obligations 5ans Euro vs 5ans US, compte tenu du décalage conjoncturel entre les deux zones. Nous avons en revanche renforcé notre position sur les obligations souveraines chinoises, le ralentissement sur cette zone devant mener à des mesures de soutien monétaire notamment. Enfin nous avons initié sur les devises une position longue sur le NOK vs SEK, et sur l'AUD vs NZD, principalement pour des différences d'anticipations de réactions de banques centrales à la conjoncture économique sur ces zones et à l'inflation.

En début d'année 2022, nous avons maintenu une surexposition au marché américain, mais assorti de protections, compte tenu de sa performance. La sous-sensibilité obligataire est demeurée sur tout le trimestre. Pour bénéficier d'une probable pentification de la courbe de taux dans le contexte de normalisation anticipée des politiques monétaires, nous avons pris des positions sur le segment 10-30 euro. Aux US, la remontée des taux plus précoce nous amène à nous positionner sur le 2-5 ans US en vue d'un fort aplatissement à venir. Après une forte sous-performance en 2021 liée au marché de l'immobilier et aux restrictions gouvernementales dans certains secteurs, nous nous sommes exposés aux actions chinoises, qui devraient bénéficier d'un climat plus apaisé et des nécessaires mesures de soutien. Deux autres diversifications actions ont été initiées : la surperformance des petites

& moyennes capitalisations US vs grandes capitalisations, pour des raisons de valorisation relative, et la surperformance du Nikkei contre le Topix, les mesures de relance annoncées par le gouvernement japonais devant bénéficier plus au premier indice. Alors que le conflit russo-ukrainien se déclenchait, nous avons adapté le portefeuille avec des positions devant bien se comporter dans cet environnement inflationniste : positions sur les breakevens d'inflation, surperformance du secteur de l'énergie. Au cours du second trimestre, le conflit se prolongeant, les signes d'une inflation durable et d'un ralentissement économique plus prononcé se font jour. Dans ce cadre, nous réduisons progressivement l'exposition actions, notamment au travers d'options. La sous-sensibilité obligataire reste de mise dans le contexte de normalisation des politiques monétaires. Nous allégeons par ailleurs nos positions sur les breakevens qui ont bien progressé. Nous arbitrons la position sur le 2-5 US pour la même position sur le 2-5 Euro, la BCE adoptant à son tour un ton nettement plus restrictif. Nous prenons profit sur notre position en NOK vs SEK. En fin de trimestre, nous initions une position vendeuse sur les taux japonais, seule zone où la banque centrale maintient une politique très accommodante en dépit du contexte inflationniste, ce qui pourrait ne pas durer. Au cours du troisième trimestre, dans des marchés toujours volatils, où les anticipations des banques centrales font la pluie et le beau temps, nous avons dans un premier temps renforcé la sous-exposition obligataire alors que les taux rebassaient, puis pris nos profits après leur forte remontée. Sur les actions, nous avons préféré être investis sur les actions japonaises, bénéficiant de la faiblesse du yen et d'une banque centrale toujours accommodante. Néanmoins en fin de période, nous avons retourné cette position, en étant désormais sous-exposés sur cette classe d'actifs, sous la double menace de la remontée des taux et d'une récession à venir. Les positions liées à l'inflation sont totalement débouclées, les anticipations nous semblant à leur juste niveau. L'écartement des spreads de crédit nous pousse à repondérer les obligations privées, le portage devenant très intéressant. Nous initions une position de surperformance des taux US vs taux Euro, la FED ayant été particulièrement agressive dans son resserrement monétaire. Sur les devises, nous soldons les positions sur l'AUD vs NZD, nos objectifs étant atteints. Nous initions par ailleurs une position acheteuse de Yen contre Dollar, le niveau atteint par la devise devant appeler à une réaction des autorités.

La poche Actions

L'année qui vient de s'écouler présente peu de similitudes avec l'année précédente. La forte reprise de l'activité en sortie de Covid s'est traduite par des tensions inflationnistes marquées, contraignant les banquiers centraux à durcir leurs politiques monétaires pour lutter contre l'inflation. Puis, en février 2022, l'émergence du conflit russo-ukrainien a engendré une crise énergétique en Europe aggravant encore les tensions inflationnistes. Le contexte de forte hausse de taux et de ralentissement de l'activité économique a pesé négativement sur les indices boursiers qui ont abandonné près de 20% en Europe sur la période. Les valeurs sensibles au taux d'intérêt et à l'activité économique ont été les plus négativement touchées (immobilier, distribution, technologie, industrie) alors que les valeurs liées à l'énergie et les valeurs défensives (assurances, services aux collectivités, média, agroalimentaire et télécom) ont mieux résisté. En termes de gestion, le réajustement du portefeuille, initié à l'été 2021, vers des valeurs défensives et porteuses de croissance s'est poursuivi tout au long de l'exercice, voire a été accentué début 2022 suite à l'émergence du conflit russo-ukrainien. Ainsi, la technologie s'est vue diminuée principalement avec une prise de bénéfices sur CAPGEMINI, mais la surpondération du portefeuille à la thématique des semi-conducteurs est restée intacte. Au sein de l'industrie, la cyclicité a également été réduite par l'intermédiaire de SIEMENS, SAINT-GOBAIN ou encore SIGNIFY au profit de l'aéronautique civil (MTU et SAFRAN). A l'opposé, certains secteurs se sont vus renforcés avec en tête la santé et l'assurance, via principalement SANOFI, ALLIANZ et MUNICH-RE. Enfin, l'impact du risque politique accru en Europe du Sud sur la sélection des titres au sein même de certains secteurs est à souligner, en particulier dans le secteur bancaire et dans les services aux collectivités. Effectivement, aux vues des élections italiennes, l'exposition du fonds à l'Italie a été réduite. Dans les services aux collectivités, la position sur ENEL a été réduite aux bénéfices d'IBERDROLA, EDP et ENGIE, alors que dans les financières CAIXA et NORDEA ont été préférées à INTESA.

La poche Taux

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion sont les suivantes : A l'instar de 2021, l'inflation a été une thématique prépondérante en 2022. L'invasion russe en Ukraine (le 24 février 2022) a conduit à de fortes tensions entre les pays occidentaux et la Russie ce qui a fait augmenter le prix des matières premières et notamment celui du gaz utilisé comme arme stratégique par le Kremlin. Cet événement s'ajoute à un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement à la suite de la réouverture des économies post Covid-19. Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2022. L'exposition a été néanmoins fortement réduite en août, les chiffres d'inflation publiés en Zone euro perdant de leur impact sur les valorisations. Dans un environnement marqué par d'un côté les banques centrales décidées à combattre l'inflation (qui n'est plus considérée par ces dernières comme transitoire) en accélérant le resserrement de leurs politiques monétaires et de l'autre les craintes de récession économique (rationnement du gaz, resserrement des conditions financières), nous avons conservé une sensibilité aux taux d'intérêt proche de celle de l'indice de référence jusqu'à la fin juin. Nous avons profité de la baisse des taux survenue durant l'été pour implémenter un positionnement de sous sensibilité aux taux qui bénéficie actuellement des fortes hausses du taux directeur de la Banque Centrale Européenne.

Les positionnements en valeur relative et mouvement de courbe ont marginalement contribué à la surperformance du portefeuille avec notamment un biais sous sensible Italie contre Allemagne durant le deuxième trimestre ainsi qu'un positionnement d'aplatissement de la courbe allemande durant l'été qui ont été deux moteurs de performance.

Enfin, le crédit a été le principal détracteur de la performance du fonds en 2022 souffrant des tensions géopolitiques et de la remontée des taux. Si nous avons profité du rebond de la classe d'actif durant l'été pour en réduire l'exposition notre surallocation aux émetteurs du secteur privé tout au long de l'année a été pénalisante.

Sur la période, la performance du FCP a été de -15,68% contre -15,58% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	2 423 776,05	2 290 940,28
ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	2 042 558,33	2 130 977,85
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	2 051 926,60	2 029 329,70
OFI INVEST ISR MONETAIRE CT PART D	1 735 118,89	2 125 331,87
ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	860 093,46	872 224,93
ISHARES EUR INFLATION LINKED GOVT BOND UCITS ETF	865 511,10	805 412,29
FRANCE 0.1% I 01/03/2026	789 684,00	806 127,15
REPUBLIC OF ITALY I 0.40% 15/05/2030	723 917,08	722 563,34
ITALIAN REPUBLIC I 0.65% 15/05/2026	632 442,52	639 240,79
LYXOR INDEX FUND SICAV SMART OVERNIGHT RETURN	631 404,75	631 212,54

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet via le lien : www.ofi-invest-am.com.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote par la Société de Gestion est disponible sur son site internet.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Investment Solutions, étant précisé que jusqu'au 4 juillet 2022, ce service était assuré par Aviva Investors Global Services Limited. A ce titre, elle utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.ofi-invest-am.com.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Revenus ouvrant droit à réfaction

Aucune somme distribuable pour l'exercice 2021-2022.

Autres informations

L'arrêt Aberdeen a autorisé la possibilité de réclamations auprès des autorités fiscales de différents pays.

En effet, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères.

Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les OPC domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délais.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.ofi-invest-am.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2021, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 726 616 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 509 000 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 161%.

Levier net : 120%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

SFDR**Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

OFI INVEST PERFORMANCE n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'OFI INVEST PERFORMANCE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Changements intervenus :

29/11/2021 : Mise à jour dénominations sociales + frais courants

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle + Nom du CAC

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web

03/10/2022 : Changement de dénomination du fonds

Changement à intervenir :

Dans le cadre du projet de réorganisation du groupe Aéma ayant pour le but le rapprochement des entités de gestion d'actifs au sein d'un pôle unique, la branche d'activité de gestion de portefeuille classique d'ABEILLE ASSET MANAGEMENT serait apportée à la société OFI AM, étant précisé que l'opération ne sera définitive que le 31 décembre 2022 et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives.

En conséquence de cette opération, à compter du 1er janvier 2023, et sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, le FCP changerait la société de gestion au profit d'OFI ASSET MANAGEMENT, société anonyme, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 384 940 342 et ayant son siège social situé au 20-22 rue Vernier, 75017 Paris, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 92-12, étant précisé que cette société de gestion changerait de dénomination pour devenir « OFI INVEST ASSET MANAGEMENT » à compter du 1er janvier 2023.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	23 214 687,70
- Change à terme :	2 804 909,61
- Future :	15 663 184,92
- Options :	4 746 593,17
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Ofi Invest Performance (Anciennement Aviva Performance)

Exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Ofi Invest Performance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Ofi Invest Performance constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

comptes
annuels

BILANactif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	27 504 420,80	35 809 730,90
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	8 789 595,54	11 338 478,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	9 264 145,28	12 927 710,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 208 725,52	9 476 532,96
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	1 799 073,05
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	241 954,46	267 936,37
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	3 240 914,72	6 998 246,06
Opérations de change à terme de devises	2 759 891,43	6 379 751,69
Autres	481 023,29	618 494,37
Comptes financiers	81 547,47	24 427,55
Liquidités	81 547,47	24 427,55
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	30 826 882,99	42 832 404,51

BILAN passif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	23 199 600,36	31 804 706,32
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 649 969,60	1 829 185,95
• Report à nouveau	192,66	84,58
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	267 808,41	2 216 121,32
• Résultat de l'exercice	155 787,88	53 845,36
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	27 273 358,91	35 903 943,53
Instruments financiers	238 708,42	255 390,81
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	238 708,42	255 390,81
Autres opérations	-	-
Dettes	2 911 469,54	6 673 024,62
Opérations de change à terme de devises	2 812 964,91	6 349 076,30
Autres	98 504,63	323 948,32
Comptes financiers	403 346,12	45,55
Concours bancaires courants	403 346,12	45,55
Emprunts	-	-
Total du passif	30 826 882,99	42 832 404,51

HORS-bilan

30.09.2022

30.09.2021

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	9 459 980,33	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	2 388 608,18	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	5 531 324,59	18 065 175,50
- Marché à terme conditionnel (Options)	2 357 984,99	657 866,68
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	491,46	1,91
• Produits sur actions et valeurs assimilées	352 672,63	287 204,85
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	142 534,28	134 723,36
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	495 698,37	421 930,12
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 872,54	-3 742,09
• Autres charges financières	-254,83	-7 696,76
Total (II)	-4 127,37	-11 438,85
Résultat sur opérations financières (I - II)	491 571,00	410 491,27
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-331 233,13	-356 435,90
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	160 337,87	54 055,37
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 549,99	-210,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	155 787,88	53 845,36

règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant. (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Abeille Asset Management, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois. (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais administratifs externes et frais de gestion financière

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux Frais administratifs externes et frais de gestion financière peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Les coûts/frais opérationnels directs ou indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net hors OPC	1,50% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de Gestion financière)	Actif Net	2% maximum TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	De 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Néant	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Aucun droit d'entrée ou de sortie n'est applicable à l'exception de ceux acquis aux OPC sous-jacents.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

29/11/2021 : Mise à jour dénominations sociales + frais courants

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle + Nom du CAC

armes

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web
03/10/2022 : Changement de dénomination du fonds

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.


évolutionactif net

Devise	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	35 903 943,53	34 238 323,46
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	293 975,41	282 376,98
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-3 687 467,35	-3 386 420,88
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 454 425,87	2 781 907,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 081 314,20	-575 008,05
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 728 137,72	939 025,57
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 917 551,69	-776 596,12
Frais de transaction	-22 440,14	-24 264,83
Différences de change	103 881,14	35 152,20
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-5 497 312,24	2 269 481,60
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-881 629,14	4 615 683,10
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	4 615 683,10	2 346 201,50
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-112 660,47	146 381,93
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 756,64	110 903,83
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	110 903,83	-35 478,10
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-52 596,54	-80 471,19
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	160 337,87	54 055,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	27 273 358,91	35 903 943,53

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	9 079 096,74	-
Obligations à taux variable	185 048,54	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	12 770 564,10	7 415 253,99	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	9 079 096,74	185 048,54	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	81 547,47
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	403 346,12
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	1 045 843,64
Autres opérations	12 770 564,10	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	462 908,76	992 784,62	1 869 039,13	5 939 412,77
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	81 547,47	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	403 346,12	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	6 537 065,00	2 754 250,00	3 479 249,10

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	JPY	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	111 833,06	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	584 182,41	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	525 727,76	600 529,31	-	-
Comptes financiers	-	73 938,25	-	7 609,22
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	1 523 084,09	284 850,48	-	-
Comptes financiers	1 697,42	-	10 720,71	60,46
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	7 189 234,71	1 563 758,38	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	3 240 914,72
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	995 579,57
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	1 764 311,86
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	251 114,26
Dépôts de garantie (versés)	223 693,70
Coupons à recevoir	6 215,33
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	2 911 469,54
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	1 807 934,57
Montant total négocié des Achats à terme de devises	1 005 030,34
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	72 491,81
Somme à payer	23 762,68
Débiteurs et créiteurs divers	2 250,14
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	571	293 975,41	7 052	3 687 467,35
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,02
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	3 059 603,20
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	192,66	84,58
Résultat	155 787,88	53 845,36
Total	155 980,54	53 929,94
Affectation		
Distribution	155 573,60	53 716,77
Report à nouveau de l'exercice	406,94	213,17
Capitalisation	-	-
Total	155 980,54	53 929,94
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	59 836	66 317
Distribution unitaire	2,60	0,81
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	28 961,72	13 741,18

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Affectation des plus et moins-values nettes		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 649 969,60	1 829 185,95
Plus et moins-values nettes de l'exercice	267 808,41	2 216 121,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	3 917 778,01	4 045 307,27
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 917 778,01	4 045 307,27
Capitalisation	-	-
Total	3 917 778,01	4 045 307,27
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018
Actif net	27 273 358,91	35 903 943,53	34 238 323,46	38 948 902,88	40 612 109,14
Nombre de parts en circulation	59 836	66 317	72 288,4388	78 093,4388	84 871,4388
Valeur liquidative	455,8	541,39	473,63	498,74	478,51
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	2,60	0,81	1,13	4,42	4,23
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	7,71

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 12 mai 1992.

inventaire au 30.09.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	495,00	58 845,60	EUR	0,22
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	54,00	70 297,20	EUR	0,26
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	1 589,00	186 802,84	EUR	0,68
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	1 280,00	113 779,20	EUR	0,42
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	601,00	35 050,32	EUR	0,13
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	409,00	24 662,17	CHF	0,09
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	1 346,00	217 782,80	EUR	0,80
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	1 645,00	27 545,53	EUR	0,10
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	512,00	24 529,92	EUR	0,09
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	1 786,00	83 486,57	EUR	0,31
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	7,00	235,20	EUR	0,00
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	1 247,00	25 769,26	EUR	0,09
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 041,00	451 377,60	EUR	1,66
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	850,00	6 936,00	EUR	0,03
FR0000120628	AXA	PROPRE	6 147,00	138 153,83	EUR	0,51
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	52 066,00	124 828,24	EUR	0,46
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	2 876,00	113 889,60	EUR	0,42
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	1 894,00	89 804,01	EUR	0,33
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	283,00	19 807,17	EUR	0,07
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	798,00	80 558,10	EUR	0,30
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	3 784,00	165 001,32	EUR	0,60
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	1 731,00	46 477,35	EUR	0,17
ES0140609019	CAIXABANK	PROPRE	13 645,00	45 178,60	EUR	0,17
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	857,00	141 833,50	EUR	0,52
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	1 666,00	52 962,14	EUR	0,19

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	3 140,00	72 706,70	EUR	0,27
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	2 591,00	95 996,55	EUR	0,35
IE0001827041	CRH PLC	PROPRE	817,00	27 018,19	EUR	0,10
DE000DTR0CK8	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	PROPRE	2 404,00	56 133,40	EUR	0,21
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	1 415,00	68 726,55	EUR	0,25
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	493,00	17 617,36	EUR	0,06
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-NOM	PROPRE	2 138,00	16 347,15	EUR	0,06
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	211,00	35 500,75	EUR	0,13
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	1 460,00	45 427,90	EUR	0,17
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	8 720,00	152 530,24	EUR	0,56
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	8 713,00	38 685,72	EUR	0,14
FR0000130452	EIFPAGE	PROPRE	452,00	37 299,04	EUR	0,14
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	418,00	19 374,30	EUR	0,07
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	16 971,00	71 685,50	EUR	0,26
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	6 691,00	79 234,82	EUR	0,29
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	6 273,00	68 438,43	EUR	0,25
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	9 325,00	73 630,20	EUR	0,27
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	953,00	133 753,55	EUR	0,49
FR0014008VX5	EUROAPI	PROPRE	131,00	2 232,24	EUR	0,01
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	2 713,00	46 799,25	EUR	0,17
IE00BWT6H894	FLUTTER ENTMT RG	PROPRE	192,00	21 696,00	EUR	0,08
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	1 521,00	33 385,95	EUR	0,12
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	268,00	13 480,40	EUR	0,05
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	27,00	32 859,00	EUR	0,12
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	18 875,00	180 860,25	EUR	0,66
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	3 474,00	73 926,72	EUR	0,27
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	3 886,00	88 251,06	EUR	0,32
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	14 431,00	127 829,80	EUR	0,47
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	1 491,00	72 552,06	EUR	0,27
FR0000121485	KERING	PROPRE	72,00	33 015,60	EUR	0,12

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	781,00	71 055,38	EUR	0,26
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	239,00	4 735,79	EUR	0,02
FI0009013403	KONE B	PROPRE	479,00	18 973,19	EUR	0,07
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	1 496,00	39 097,96	EUR	0,14
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	137,00	16 090,65	EUR	0,06
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	12 743,00	35 323,60	EUR	0,13
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	337,00	20 678,32	EUR	0,08
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	245,00	16 331,70	EUR	0,06
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	833,00	232 573,60	EUR	0,85
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	666,00	219 946,50	EUR	0,81
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	777,00	474 280,80	EUR	1,74
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	6 415,00	51 704,90	EUR	0,19
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	1 779,00	93 130,65	EUR	0,34
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	180,00	30 024,00	EUR	0,11
DE000A0D9PT0	MTU AERO ENGINES HLDG AG	PROPRE	154,00	23 754,50	EUR	0,09
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	727,00	179 932,50	EUR	0,66
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	1 709,00	76 563,20	EUR	0,28
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	17 462,00	77 190,77	EUR	0,28
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	6 912,00	60 825,60	EUR	0,22
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	676,00	52 954,03	CHF	0,19
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	768,00	145 036,80	EUR	0,53
DE000PSM7770	PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	PROPRE	2 682,00	19 594,69	EUR	0,07
NL0013654783	PROSUS N V	PROPRE	978,00	52 782,66	EUR	0,19
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	2 198,00	65 104,76	EUR	0,24
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	1 181,00	57 750,90	EUR	0,21
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	1 916,00	82 349,68	EUR	0,30
ES0173516115	REPSOL	PROPRE	1 763,00	20 812,22	EUR	0,08
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	102,00	34 216,86	CHF	0,13
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	399,00	37 509,99	EUR	0,14
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	3 119,00	244 529,60	EUR	0,90

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	3 113,00	261 865,56	EUR	0,96
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	1 851,00	216 455,94	EUR	0,79
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	2 425,00	245 410,00	EUR	0,90
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	572,00	25 328,16	EUR	0,09
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	735,00	19 573,05	EUR	0,07
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	11 204,00	46 451,78	EUR	0,17
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	2 726,00	58 827,08	EUR	0,22
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	7 935,00	97 410,06	EUR	0,36
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	2 010,00	64 812,45	EUR	0,24
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	17 862,00	60 302,11	EUR	0,22
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	854,00	96 502,00	EUR	0,35
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	4 087,00	17 925,58	EUR	0,07
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	6 652,00	321 125,30	EUR	1,18
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	558,00	16 812,54	EUR	0,06
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	8 051,00	84 197,36	EUR	0,31
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	3 032,00	58 596,43	EUR	0,21
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	1 082,00	89 989,94	EUR	0,33
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	3 512,00	27 997,66	EUR	0,10
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	512,00	64 716,80	EUR	0,24
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	2 843,00	63 143,03	EUR	0,23
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	1 148,00	114 708,16	EUR	0,42
Total Action				8 789 595,54		32,23
Obligation						
BE0000354630	BELGIUM KINGDOM 0.35% 22/06/2032	PROPRE	80 095,00	63 854,48	EUR	0,23
FR0013465358	BNP PARIBAS VARIABLE 04/06/2026	PROPRE	100 000,00	91 417,52	EUR	0,34
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	55 000,00	38 329,08	EUR	0,14
ES0000012G34	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	PROPRE	9 000,00	7 971,83	EUR	0,03
ES0000012H58	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	PROPRE	32 000,00	16 273,84	EUR	0,06
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	49 000,00	32 802,11	EUR	0,12
IT0005441883	BTPS 2.15% 01/03/2072	PROPRE	20 000,00	12 017,26	EUR	0,04

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005496770	BTPS 3.25% 01/03/2038	PROPRE	112 000,00	96 457,45	EUR	0,35
DE0001102606	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	PROPRE	80 000,00	77 407,09	EUR	0,28
IT0005436693	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	PROPRE	100 000,00	73 079,65	EUR	0,27
IT0005422891	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	PROPRE	90 000,00	68 605,12	EUR	0,25
IT0005466013	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	PROPRE	60 000,00	44 022,87	EUR	0,16
IT0005480980	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	PROPRE	86 000,00	54 931,71	EUR	0,20
IT0005494239	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	PROPRE	310 000,00	262 376,64	EUR	0,96
XS1176079843	ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	PROPRE	100 000,00	98 285,98	EUR	0,36
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	9 000,00	4 528,95	EUR	0,02
EU000A3K4C42	EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	PROPRE	5 201,00	3 631,36	EUR	0,01
DE0001102515	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	PROPRE	310 000,00	235 073,00	EUR	0,86
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	56 000,00	45 681,27	EUR	0,17
FI4000480488	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	PROPRE	20 000,00	9 675,78	EUR	0,04
FI4000369467	FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	PROPRE	22 000,00	19 158,77	EUR	0,07
FI4000278551	FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	PROPRE	100 000,00	91 395,73	EUR	0,34
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	132 625,00	74 049,75	EUR	0,27
FR0012517027	FRANCE OAT 0.50% 25/05/2025	PROPRE	60 000,00	57 778,69	EUR	0,21
FR0011619436	FRANCE OAT 2.25 05/25/24	PROPRE	50 000,00	50 707,35	EUR	0,19
FR0011461037	FRANCE OAT 25/05/45	PROPRE	60 000,00	63 257,31	EUR	0,23
FR0013508470	FRANCE 0% 25/02/2026	PROPRE	160 000,00	149 147,68	EUR	0,55
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	260 000,00	212 995,12	EUR	0,78
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	55 034,00	36 153,11	EUR	0,13
FR0014001NN8	FRANCE 0.5% 25/05/2072	PROPRE	44 172,00	17 657,25	EUR	0,06
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	98 609,00	60 301,43	EUR	0,22
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	130 000,00	115 282,08	EUR	0,42
FR0013286192	FRANCE 0.75% 25/05/2028	PROPRE	150 000,00	137 771,60	EUR	0,51
FR0013250560	FRANCE 1% 25/05/2027	PROPRE	200 000,00	189 765,29	EUR	0,70
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	430 000,00	400 456,70	EUR	1,47
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	81 575,00	59 253,85	EUR	0,22
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	23 977,00	20 302,70	EUR	0,07

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0011962398	FRANCE 1.75% 25/11/2024	PROPRE	60 000,00	60 638,81	EUR	0,22
FR0010466938	FRANCE 4.25% 10/25/2023	PROPRE	70 000,00	74 596,89	EUR	0,27
FR0013344751	FRENCH REPUBLIC 0% 25/03/2024	PROPRE	70 000,00	68 141,36	EUR	0,25
FR0013131877	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	PROPRE	280 000,00	264 731,10	EUR	0,97
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	3 690,00	2 107,26	EUR	0,01
FR0013154044	FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	PROPRE	2 606,00	2 124,63	EUR	0,01
XS1808395930	INMOBILIARIA COLONIAL SO 2% 17/04/2026	PROPRE	100 000,00	94 087,51	EUR	0,34
IE00BV8C9418	IRELAND 1% 15/05/2026	PROPRE	30 000,00	29 026,81	EUR	0,11
IE00BH3SQB22	IRELAND 1.5% 15/05/2050	PROPRE	17 979,00	13 060,77	EUR	0,05
IE00BMD03L28	IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	PROPRE	390 000,00	311 683,86	EUR	1,14
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	50 000,00	32 740,82	EUR	0,12
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	85 000,00	71 299,04	EUR	0,26
IT0005413684	ITALIAN REPUBLIC 0.3% 15/08/2023	PROPRE	340 000,00	334 460,59	EUR	1,23
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	410 000,00	373 159,68	EUR	1,37
IT0005433195	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	PROPRE	21 000,00	13 385,33	EUR	0,05
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	254 000,00	189 827,26	EUR	0,70
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	190 000,00	157 669,27	EUR	0,58
IT0005508590	ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	PROPRE	145 000,00	141 116,82	EUR	0,52
IT0004532559	ITALIAN REPUBLIC 5% 01/09/2040	PROPRE	80 000,00	85 027,28	EUR	0,31
IT0005408502	ITALY TREASURY 1.85% 01/07/2025	PROPRE	142 000,00	137 273,65	EUR	0,50
IT0003934657	ITALY 4% 01/02/2037	PROPRE	30 000,00	28 870,64	EUR	0,11
DE000A3MP7H9	KFW VAR 30/04/2027	PROPRE	105 000,00	93 631,02	EUR	0,34
DE000A3E5LU1	KFW 0% 09/11/2028	PROPRE	85 000,00	72 586,18	EUR	0,27
XS2388457264	KFW 0% 15/09/2031	PROPRE	45 000,00	35 168,09	EUR	0,13
DE000A3H3KE9	KFW 0.375% 20/05/2036	PROPRE	30 000,00	21 412,13	EUR	0,08
DE000A2LQSN2	KFW 0.75% 15/01/2029	PROPRE	15 000,00	13 463,06	EUR	0,05
BE0000351602	KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	PROPRE	120 000,00	106 767,96	EUR	0,39
BE0000352618	KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	PROPRE	31 867,00	25 111,77	EUR	0,09
BE0000342510	KINGDOM OF BELGIUM 0.5% 22/10/2024	PROPRE	70 000,00	68 509,24	EUR	0,25
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	22 659,00	9 872,35	EUR	0,04

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	80 000,00	69 815,81	EUR	0,26
BE0000355645	KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	PROPRE	47 525,00	31 923,59	EUR	0,12
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	12 475,00	9 330,54	EUR	0,03
BE0000336454	KINGDOM OF BELGIUM 1.90% 22/06/2038	PROPRE	60 000,00	51 488,02	EUR	0,19
BE0000320292	KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	PROPRE	10 000,00	11 655,51	EUR	0,04
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	130 000,00	92 905,68	EUR	0,34
NL0012171458	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	PROPRE	70 000,00	65 821,31	EUR	0,24
NL0010071189	KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	PROPRE	20 000,00	20 462,50	EUR	0,08
ES0000012I08	KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	PROPRE	420 000,00	363 472,20	EUR	1,33
ES0000012B62	KINGDOM OF SPAIN 0.35% 30/07/2023	PROPRE	130 000,00	128 448,17	EUR	0,47
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	13 000,00	7 223,30	EUR	0,03
ES0000012E51	KINGDOM OF SPAIN 1.45% 30/04/2029	PROPRE	7 000,00	6 465,18	EUR	0,02
ES00000126Z1	KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	PROPRE	70 000,00	69 404,45	EUR	0,25
ES0000012E69	KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	PROPRE	21 000,00	17 714,87	EUR	0,06
ES0000012K46	KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	PROPRE	30 000,00	20 595,38	EUR	0,08
ES00000127A2	KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/30	PROPRE	40 000,00	37 281,04	EUR	0,14
ES00000128Q6	KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	PROPRE	40 000,00	36 821,57	EUR	0,14
ES0000012K61	KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	PROPRE	253 000,00	238 858,73	EUR	0,88
ES0000012B47	KINGDOM OF SPAIN 2.7% 31/10/2048	PROPRE	30 000,00	26 283,08	EUR	0,10
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	20 000,00	18 935,01	EUR	0,07
ES00000121S7	KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/41	PROPRE	34 000,00	39 908,81	EUR	0,15
ES0000012411	KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/32	PROPRE	6 000,00	7 381,36	EUR	0,03
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	40 000,00	20 184,00	EUR	0,07
NL0014555419	NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	PROPRE	130 000,00	109 145,40	EUR	0,40
NL0013332430	NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	PROPRE	30 000,00	26 295,14	EUR	0,10
DE000NWB0AG1	NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	PROPRE	90 000,00	78 550,93	EUR	0,29
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PROPRE	45 935,00	55 839,66	EUR	0,20
PTOTEMOE0035	OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	PROPRE	3 000,00	2 759,43	EUR	0,01
PTOTECOE0037	PORTUGAL 1% 12/04/2052	PROPRE	17 000,00	9 064,78	EUR	0,03
IT0005240350	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	PROPRE	30 000,00	24 801,70	EUR	0,09

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0010773192	REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	PROPRE	41 424,00	50 319,04	EUR	0,18
AT0000A28KX7	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 15/07/2024	PROPRE	120 000,00	116 224,32	EUR	0,43
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	154 000,00	127 352,61	EUR	0,47
AT0000A269M8	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	PROPRE	96 000,00	84 802,93	EUR	0,31
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	30 000,00	17 907,88	EUR	0,07
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	30 000,00	13 039,47	EUR	0,05
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	30 000,00	31 808,10	EUR	0,12
BE0000349580	REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	27 117,00	22 686,24	EUR	0,08
BE0000350596	REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	50 000,00	31 864,64	EUR	0,12
IT0005383309	REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	PROPRE	80 000,00	65 911,68	EUR	0,24
IT0005090318	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 01/06/2025	PROPRE	120 000,00	115 354,55	EUR	0,42
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	38 000,00	22 725,01	EUR	0,08
IT0005170839	REPUBLIC OF ITALY 1.6% 01/06/2026	PROPRE	370 000,00	349 044,86	EUR	1,28
IT0005094088	REPUBLIC OF ITALY 1.65% 01/03/2032	PROPRE	110 000,00	87 522,84	EUR	0,32
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	34 000,00	23 645,82	EUR	0,09
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	24 000,00	20 040,43	EUR	0,07
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	16 000,00	14 329,26	EUR	0,05
PTOTEPOE0032	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	PROPRE	14 488,00	9 915,64	EUR	0,04
PTOTEYOE0031	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.65% 16/07/2032	PROPRE	85 763,00	75 605,72	EUR	0,28
PTOTEWOE0017	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	PROPRE	8 537,00	7 878,69	EUR	0,03
PTOTEKOE0011	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	PROPRE	20 000,00	21 004,07	EUR	0,08
PTOTETOE0012	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	PROPRE	34 000,00	34 968,92	EUR	0,13
PTOTEBOE0020	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	PROPRE	1 378,00	1 548,37	EUR	0,01
PTOTESOE0007	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/37	PROPRE	2 756,00	3 032,21	EUR	0,01
PTOTEUOE0019	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.125% 14/04/2027	PROPRE	20 000,00	21 837,63	EUR	0,08
PTOTEQOE0015	REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	PROPRE	70 000,00	75 869,33	EUR	0,28
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	77 000,00	49 950,53	EUR	0,18
ES0000012I24	SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	PROPRE	66 000,00	45 708,76	EUR	0,17
Total Obligation				9 264 145,28		33,97

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
O.P.C.V.M.						
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	PROPRE	17 920,00	167 731,20	EUR	0,62
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	PROPRE	6 751,00	1 400 764,99	EUR	5,14
IE00BKPSFD61	ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	PROPRE	107 091,00	584 182,41	USD	2,14
IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	PROPRE	194 241,00	1 306 659,21	EUR	4,79
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	170 391,00	944 647,70	EUR	3,46
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	PROPRE	18 939,00	145 318,95	EUR	0,53
IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	2 856,00	244 587,84	EUR	0,90
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	PROPRE	953,00	139 061,76	EUR	0,51
LU1650490474	LYXOR EURO GOVERNMENT BOND DR UCITS ETF	PROPRE	5 046,00	805 896,66	EUR	2,95
LU1900068914	LYXOR MSCI CHINA ESG LEADERS EXTRA DR UCITS ETF	PROPRE	2 014,00	175 741,64	EUR	0,64
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE FCP	PROPRE	1 654,00	872 352,68	EUR	3,20
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD FCP	PROPRE	0,3299	414 028,41	EUR	1,52
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO RCP	PROPRE	151,00	215 162,92	EUR	0,79
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON FCP	PROPRE	14,765	248 018,93	EUR	0,91
FR0011024249	OFI INVEST ISR CREDIT BONDS EURO FCP	PROPRE	540,00	669 816,00	EUR	2,46
FR0010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO FCP	PROPRE	18,00	305 836,92	EUR	1,12
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN FCP	PROPRE	322,00	334 387,34	EUR	1,23
IE00BKFB6K94	UBS IRL FUND SOLUTIONS PLC MSCI CHINA A SF UCITS ETF	PROPRE	1 972,00	234 529,96	EUR	0,86
Total O.P.C.V.M.				9 208 725,52		33,76
Total Valeurs mobilières				27 262 466,34		99,96
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SPX2210CU13	SPX/202210/C/3850.	PROPRE	6,00	7 778,29	USD	0,03
SPX2210CU14	SPX/202210/C/3900.	PROPRE	-6,00	-4 532,23	USD	-0,02
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				3 246,06		0,01
Total Options				3 246,06		0,01
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-7 860,01	-7 860,01	EUR	-0,03
	APPEL MARGE GBP G1	PROPRE	-0,01	-0,01	GBP	-0,00
	APPEL MARGE JPY G1	PROPRE	-2 955 000,00	-20 839,30	JPY	-0,08

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	27 136,16	27 699,85	USD	0,10
Total APPELS DE MARGES				-999,47		-0,00
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-2 250,14	-2 250,14	EUR	-0,01
Total AUTRES				-2 250,14		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-72 491,81	-72 491,81	EUR	-0,27
	BANQUE AUD SGP G1	PROPRE	-72,73	-47,73	AUD	-0,00
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	-10 336,91	-10 720,71	CHF	-0,04
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	-81,31	-10,94	DKK	-0,00
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	-390 867,53	-390 867,53	EUR	-1,43
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	6 677,85	7 609,22	GBP	0,03
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	10 484 399,00	73 938,25	JPY	0,27
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	-19,47	-1,79	SEK	-0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	-1 662,88	-1 697,42	USD	-0,01
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	251 114,26	251 114,26	EUR	0,92
Total BANQUE OU ATTENTE				-143 176,20		-0,52
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	93 016,20	93 016,20	EUR	0,34
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	4 620 000,00	32 581,24	JPY	0,12
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	96 100,00	98 096,26	USD	0,36
Total DEPOSIT DE GARANTIE				223 693,70		0,82
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-23 762,68	-23 762,68	EUR	-0,09
Total FRAIS DE GESTION				-23 762,68		-0,09
Total Liquidites				53 505,21		0,20
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
RVL161222	E MINI RUSS 200 1222	PROPRE	6,00	-67 922,22	USD	-0,25
DED151223	EURO STOXX 1223	PROPRE	29,00	19 420,00	EUR	0,07
DED201224	EURO STOXX 1224	PROPRE	-27,00	-6 260,00	EUR	-0,02
VG161222	EURO STOXX 50 1222	PROPRE	4,00	-9 820,00	EUR	-0,04
ES161222	S&P 500 EMINI 1222	PROPRE	-3,00	60 542,03	USD	0,22

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
KG161222	STOXX 600 O 1222	PROPRE	18,00	-16 335,01	EUR	-0,06
TP091222	TOPIX INDEX 1222	PROPRE	-4,00	18 441,54	JPY	0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-1 933,66		-0,01
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE121222	EURO BOBL 1222	PROPRE	23,00	-72 520,00	EUR	-0,27
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	-2,00	3 170,00	EUR	0,01
UB121222	EURO BUXL 1222	PROPRE	1,00	-12 300,00	EUR	-0,05
DU121222	EURO SCHATZ 1222	PROPRE	-61,00	71 505,00	EUR	0,26
IK1121222	EURO-BTP FU 1222	PROPRE	1,00	-5 580,00	EUR	-0,02
IK1121222	EURO-BTP FU 1222	PROPRE	-5,00	24 270,00	EUR	0,09
OAT121222	EURO-OAT FU 1222	PROPRE	-2,00	12 310,00	EUR	0,05
JB201222	JAPANESE 10 1222	PROPRE	-1,00	2 397,75	JPY	0,01
TY301222	US 10 YR NO 1222	PROPRE	5,00	-15 471,09	USD	-0,06
UXY301222	US 10YR ULTRA T 1222	PROPRE	6,00	-4 848,55	USD	-0,02
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				2 933,11		0,01
Total Futures				999,45		0,00
Coupons						
Action						
FI0009013296	NESTE	ACHLIG	1 709,00	455,45	EUR	0,00
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	6 652,00	4 589,88	EUR	0,02
Total Action				5 045,33		0,02
Obligation						
IT0005422891	BUONI POLI 0.9% 4/31	ACHLIG	140,00	630,00	EUR	0,00
IT0005383309	ITALY 1.35% 04/30	ACHLIG	80,00	540,00	EUR	0,00
Total Obligation				1 170,00		0,00
Total Coupons				6 215,33		0,02
Change a terme						
Change a terme						
	OACT 221019 JPY/EUR	RECU	39 797 000,00	280 891,43	JPY	1,03
	OACT 221019 JPY/EUR	VERSE	-289 118,17	-289 118,17	EUR	-1,06
	OACT 221019 JPY/EUR	RECU	40 699 000,00	287 056,64	JPY	1,05
	OACT 221019 JPY/EUR	VERSE	-294 227,15	-294 227,15	EUR	-1,08
	OACT 221019 USD/EUR	RECU	141 000,00	143 712,31	USD	0,53

OFI INVEST PERFORMANCE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 221019 USD/EUR	VERSE	-139 113,96	-139 113,96	EUR	-0,51
	OACT 221019 USD/EUR	RECU	279 700,00	283 919,19	USD	1,04
	OACT 221019 USD/EUR	VERSE	-282 571,06	-282 571,06	EUR	-1,04
	OVCT 221019 JPY/EUR	RECU	290 117,86	290 117,86	EUR	1,06
	OVCT 221019 JPY/EUR	VERSE	-40 240 000,00	-284 850,48	JPY	-1,04
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	301 728,43	301 728,43	EUR	1,11
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-306 000,00	-312 526,91	USD	-1,15
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	583 576,20	583 576,20	EUR	2,14
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-595 000,00	-607 356,95	USD	-2,23
	OVCT 221019 USD/EUR	RECU	588 889,37	588 889,37	EUR	2,16
	OVCT 221019 USD/EUR	VERSE	-592 000,00	-603 200,23	USD	-2,21
Total Change a terme				-53 073,48		-0,19
Total Change a terme				-53 073,48		-0,19
Total OFI INVEST PERFORMANCE				27 273 358,91		100,00